



HABITAT ET ZONE DE RÉPARTITION

Le hanneton ayant un stade larvaire souterrain et un stade adulte aérien, il faut que son environnement réponde aux besoins des deux stades et notamment en termes de sources d'alimentation pour qu'il s'implante.

Besoins des larves : plantes et type de sol

Les vers blancs ne sont pas très exigeants au niveau de leur environnement, du moment qu'ils y trouvent des racines à grignoter et bien que certaines les attirent plus que d'autres. Cependant, plus leur nourriture est diversifiée, plus leur croissance est rapide. Ainsi, les prairies naturelles riches en espèces herbacées sont idéales.

Au niveau du type de sol, les sols profonds, sains et légers sont bien sûr plus favorables à leur développement ; mais on les rencontre aussi en sols sableux, argileux, humides et caillouteux, du moment que ceux-ci ne sont pas fréquemment travaillés et ne reçoivent pas d'insecticides.

Par contre, les dégâts sont d'autant plus importants sur les sols à faible rétention en eau : sols sableux, parcelles en pente, exposées au sud ou encore drainées.

Besoins des « adultes » : arbres nourriciers et zones de ponte

Le hanneton adulte se nourrit de jeunes feuilles d'arbres caducs : chêne, hêtre, noisetier, mirabellier... Ainsi, la présence de lisières de forêt, de haies ou de vergers dans leur environnement est indispensable.

Pour la ponte, il n'y a pas véritablement de plantes favorites auprès desquelles les femelles viendront se poser. Par contre, ces dernières préfèrent pondre en milieu découvert (à une distance de 50 m à 2 km de leurs arbres nourriciers).



Xertigny : prairie entre bois et verger



Frain : lisière de forêt et arbres isolés

Besoins généraux de l'espèce

Ainsi, les milieux propices au hanneton commun sont les espaces alternants prairies et forêt, bois, haie, verger, les zones bocagères ou encore les jardins et espaces verts avec leurs arbres d'agrément.

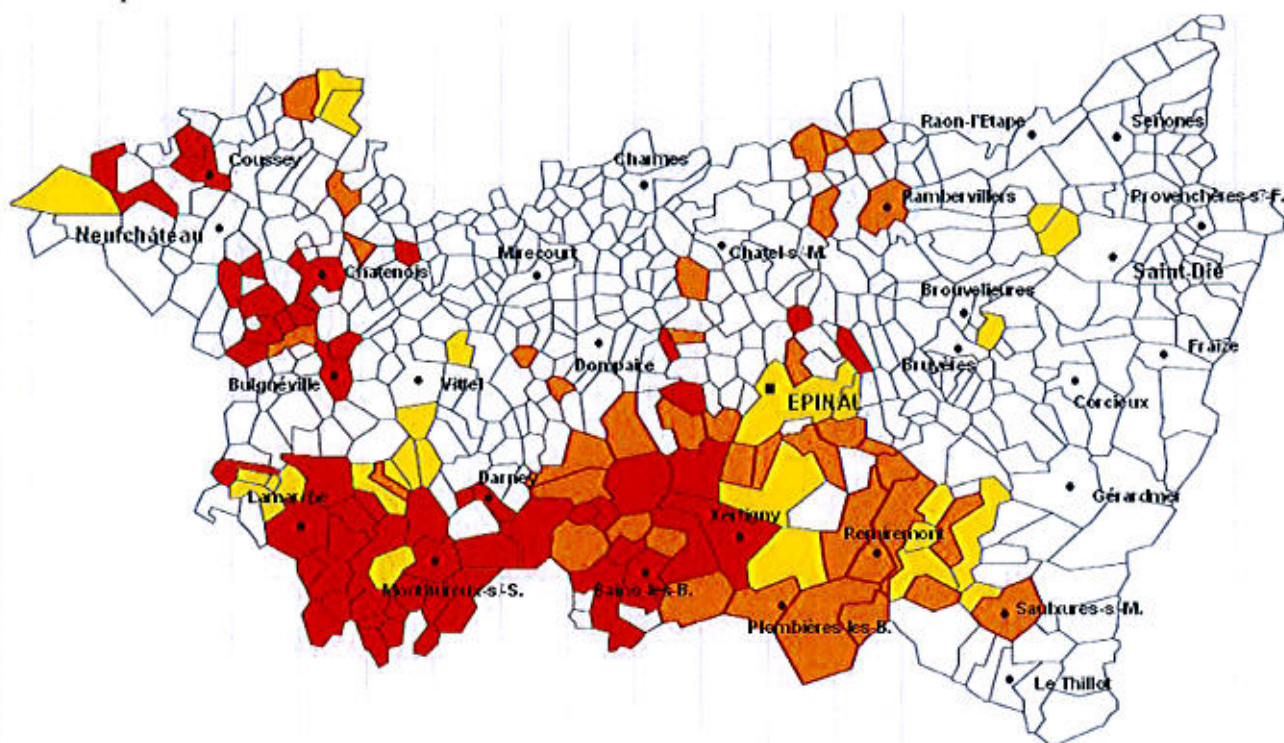
Répartition géographique

Au niveau européen, le hanneton commun est rencontré dans différentes régions morcelées (sur 155 000 ha) en Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Italie du nord, Pologne et Suisse où certains secteurs constatent encore quelques dégâts.

En France, il s'est raréfié depuis les années 70 suite à la généralisation des traitements phytosanitaires et à la modification du paysage agricole (remembrement, destruction des haies...). On note encore une certaine nuisibilité dans certains secteurs de Basse-Normandie, Franche-Comté, Limousin et Moselle. Mais les dégâts occasionnés ne sont en rien comparables avec le sud du département des Vosges (sur 45 000 ha). Même les départements voisins, la Haute-Marne et la Haute-Saône, semblent moins touchés.

En effet, contrairement au reste de la France, les Vosges et plus particulièrement le secteur de Monthureux-sur-Saône / Les Thons, enregistrait encore des dégâts importants dans les années 70 et 80, si bien que des traitements aériens des lisières de forêt envahies de hannetons ont été faits en 1991.

Depuis, les traitements chimiques sur hannetons sont interdits et leurs populations ont continué à s'accroître. Ils sont désormais bien implantés dans le sud du département : du secteur de Lamarche à Xertigny, où de nombreuses communes recensent des dégâts. Ces dernières années, on constate aussi une progression des déclarations de dégâts sur des communes plus au nord et plus à l'est de la zone de départ. Les secteurs plus céréaliers (Mirecourt, Charmes...) semblent beaucoup moins touchés.



Recensement des communes avec présence
de foyers plus ou moins importants
de hannetons

- Infestation connue en 2000
- Nouvelles déclarations en 2006 et 2007
- Nouvelles déclarations en 2010 et 2011